

Présentation du programme nouveaux lieux nouveaux liens

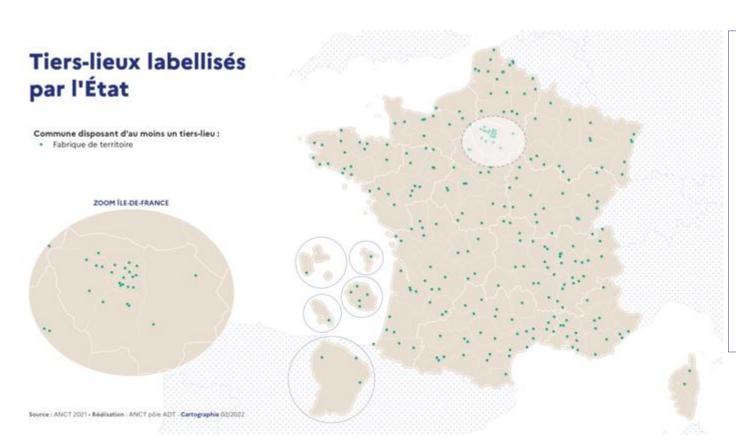




2



300 fabriques de territoires labellisées pour trois ans



Commentaire

S

Suite à la mission
Coworking, portée par
Patrick Lévy Waitz,
président de France
Tiers-Lieux, les tiers-lieux
émergent à l'initiative
des acteurs locaux
partout en France. 1450
porteurs de projets ont,
souvent à plusieurs
reprises, candidaté à
l'AMI FT au travers de 8
vagues ayant mobilisé 80
membres de jury



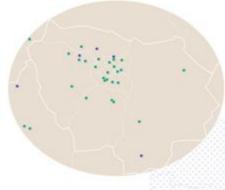
89 campus connectés sont venus s'adjoindre

Tiers-lieux labellisés par l'État

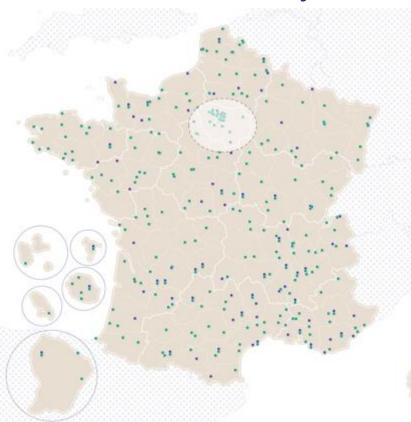
Commune disposant d'au moins un tiers-lieu :

- Campus connecté
- Fabrique de territoire

ZOOM ILE-DE-FRANCE



Sources: ANCT 2021; Ministère de l'erseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation 2022 • Réalisation: ANCT côle ADT - Cartographie 02/2022



Commentaire

Les Campus connectés sont des lieux d'études labellisés par l'État où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance auxquelles ils se sont inscrits auprès d'une université de proximité.







Les manufactures de proximité – un dispositif co-construit avec les acteurs

Les Manufactures de Proximité sont des tiers-lieux de production, qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle d'artisans. Le principe et les valeurs sont ceux d'un tiers-lieu à savoir d'encourager la mutualisation, de machines, de services ; d'animer une communauté d'acteurs pour leur apporter des services et favoriser le pair à pair ; développer de la formation entre et aux acteurs résidents ; et développer des projets communs, coopératifs en favorisant les collaborations.



Implantée prioritairement sur des territoires fragiles (petites et moyennes villes, zones rurales, Quartier Politique Prioritaire de la ville)



Permettant aux professionnels comme à d'autres acteurs de monter en compétences et de se former, tout en suscitant des vocations.



Proposant des espaces de travail mutualisés à destination d'une communauté professionnelle



Intégrant des parties prenantes variées, publiques comme privées, dans une démarche de coopération territoriale et de gouvernance partagée

SOUTENIR LE PASSAGE À L'ÉCHELLE DE CES TIERS-LIEUX DE PRODUCTION :

- Accompagner en ingénierie : un appui comprenant une phase d'incubation et une phase d'accompagnement sur mesure pour chaque Manufacture sélectionnée // moyenne de 34K € par projet
- Accompagner l'Investissement et l'aménagement de ces espaces : subvention dédiée aux équipements techniques et professionnels mutualisés au sein de la communauté d'usagers >> moyenne de 150K€ / projet ; jusqu'à 300K € si justifié
- Accompagner la consolidation des modèles économiques : subvention d'amorçage pour contribuer à la prise en charge des frais de fonctionnement de la structure et lui permettre de déployer l'ensemble de ses activités >> moyenne de 100K€ / projet ; jusqu'à 200K € si justifié
- >> Moyenne de 266K € / projet pour labelliser 100 Manufactures de proximité

Les grands critères de sélection

Critères d'éligibilité

- maîtrise foncière du projet : acquise ou en cours de négociation
- -- formalisation juridique de la structure candidate
- → identification de RH pour exploiter la manufacture : acquis ou en cours

Critères territoire

- → territoire d'implantation : petites et moyennes villes, QPV, zones rurales
- → dynamique de coopération territoriale
- → complémentarité des actions territoriales
- → processus de fabrication distribuée

Critères économiques et sociaux

- → perspective économique crédible à 3 ans
- → capacité à générer des emplois directs ou indirects
- → capacité à développer une offre de formation / montée en compétences
- → impacts territoriaux, environnementaux et sociaux

Critères relatifs aux porteurs de projets

- -- profil entrepreneurial du porteur (expérience)
- → capacité à mobiliser des parties prenantes

Critères « tiers-lieu »

- → démarche tiers-lieu engagée (coopération, entraide, échanges entre pairs, gouvernance, ouverture....)
- → offre de services / activités adaptée à la communauté cibles

Critères « réseau national des Manufactures »

→ contribution à la structuration du réseau (partage de ressources, participation à des rencontres....)

Direction / Service 08 / 12 / 2021



Processus de sélection et d'accompagnement

Lancement de l'AMI ouvert d'octobre 2021 à mars 2022 en 3 vagues

2 4e vague à venir en Mai 2022

Sélection des projets suite à 2 comités de sélection, composés d'experts (tierslieux, chambres consulaires, ANCT, DGE, PQ) et des auditions des porteurs de projet

Programme d'incubation des projets pendant 4 mois

- → Suivi de 8 modules de formation pour renforcer la viabilité des projets présentés
- → marché public validé avec 8 structures expertes identifiées mobilisées

DÉCISION SUR LE MONTANT DES FINANCEMENTS OCTROYÉS À L'ISSUE DE L'INCUBATION

⊋ en moyenne 260k€ par projet

Accompagnement en ingénierie pendant 2 ans

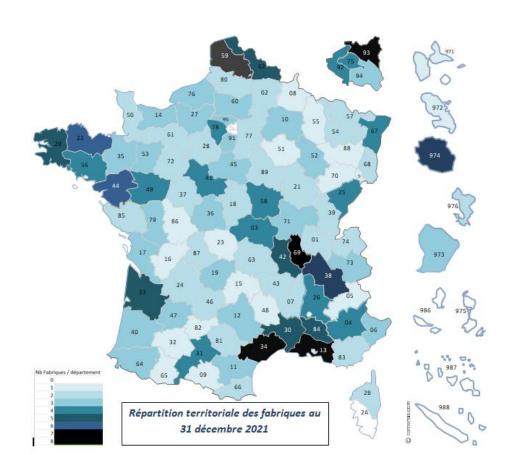
- A chaque porteur de projet pourra bénéficier d'un conseil expert sur des aspects du projet qui nécessitent consolidation
- → Catalogue d'experts en cours de réalisation







Une couverture au plus près des besoins des territoires



Commentaires

- 150 fabriques en QPV
- 150 en dehors des grands centres urbains
- Au moins une fabrique par département
- Deux ou plus sur 83 % d'entre eux



Commentaires

des tiers-lieux

Les porteurs de projets relèvent d'une cinquantaine d'activités (industrie, agriculture, solidarité, culture, formation, recherche...) et d'une dizaines de statuts juridiques (associations, entreprises, collectivités...)



Réponses aux besoins des territoires

Formation au Confilmiégique pédagogiqu Revitalisation de rues et de quartiers Repair cafés, recycleries Tests d'activités

Prototypage Tourisme (Fab Labs, Living solidaire 。labs) Activités nourricières locales, urbaines Circuits courts alimentaires Accès aux droits culturels Coworking, télétravail en budget participatif

Commentaires

Les fabriques proposent une large palette de services, qui mobilisent de nombreuses compétences et implique de nouveaux modes d'organisation et de gouvernance, un modèle économique hybride, parfois la création de consortium. Les tiers-lieux testent des réponses résilientes adaptées aux défis locaux



Les réseaux régionaux : des interlocuteurs privilégiés pour travailler avec l'écosystème des tiers-lieux

14 réseaux financés pour quatre ans ; trois réseaux en préfiguration

- AURA: RELIEF

BFC: Tiers-Lieux BFC

Bretagne: Bretagne Tiers-LieuxCVdL: Ambition Tiers-Lieux

Corse: Tiers-lieux Corsica

Grand Est: Réseau des Tiers Lieux Grand
 Est

 Hauts-de-France: La Compagnie des Tiers-Lieux

– Ile-de-France : Tiers-Lieux Ile-de-France

 Normandie: Réseau des Tiers-lieux Normands

Nouvelle-Aquitaine : La coopérative des tiers-lieux

 Occitanie: Réseau régional des Tiers-Lieux Occitanie

Pays de la Loire : CAP Tiers-Lieux

 Provence-Alpes-Côte d'Azur : Sud Tiers Lieux

- La Réunion: La Réunion des Tiers-lieux



Un appel à manifestation d'intérêt tiers-lieux et formation

Soutenir des projets émanant de consortiums ou de groupements d'acteurs rassemblant a minima un tiers-lieu d'une part, et un organisme de formation ou un CFA d'autre part

Deux objectifs:

1° Soutenir le développement d'espaces capables d'accueillir des stagiaires en formation et des apprenants, mais aussi des établissements de formation, qui souhaitent accéder plus facilement à des équipements et des ressources pédagogiques mutualisés (contenus pédagogiques digitaux, serious games, modules de réalité virtuelle ou augmentée, ...); 2° Favoriser l'émergence d'espaces de rencontres et de partage entre acteurs de la compétences qui souhaitent contribuer à la diffusion et à la construction d'un modèle de formation répondant mieux aux caractéristiques des apprenants et aux spécificités géographiques de la Région.

Il est proposé aux Régions de prendre en charge le déploiement opérationnel de l'appel à projet, en lien avec les Dreets, sur la base d'un modèle de cahier des charges issue de la concertation.

France Tiers-Lieux et les réseaux régionaux de tiers-lieux sont étroitement associés, via notamment une mobilisation des réseaux d'acteurs de terrain pour proposer des projets répondant aux objectifs de l'appel à projet.



AGENCE NATIONALE

Des exemples de fabriques de territoire comme espace DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES d'apprentissage, de formation et d'espace de travail



LE WIP, COLOMBELLES, CALVADOS

Une grande nef sous verrière accueillant salons, concerts, conférences... 3 étages avec un bar-restaurant 100% bio, des ateliers partagés, du coworking, des résidences artistiques de la formation professionnelle ainsi qu'un musée numérique "Micro-folie".





LA HALLE TROPISME EN BREF

4000 M²

+ 150 000 VISITEURS

EN 2019

150 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

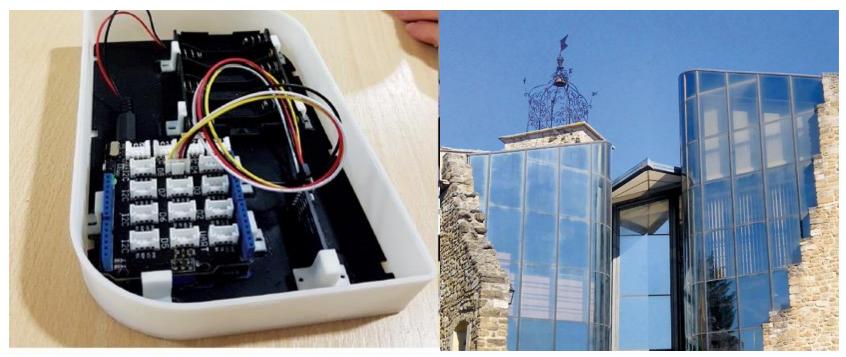
20 SALARIÉS

200

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ CRÉATIVE (AUDIOVISUEL, SPECTACLE VIVANT, JEU VIDÉO, ANIMATION, DESIGN, PHOTOGRAPHIE, GASTRONOMIE...)

+ 400 ÉVÉNEMENTS CULTURELS MUSIQUE, ART CONTEMPORAIN, CLUBBING, DÉBATS...





FABLAB DU COLLÈGE LOUISE-MICHEL, CLICHY-SOUS-BOIS, SEINE-SAINT-DENIS

Un fablab animé par 4 professeurs. Plusieurs dizaines d'élèves y font des expérimentations, comme la simulation d'une voiture autonome. 8 à 10 partenaires du territoire clichois mobilisés chaque année.

Source: rapport France Tiers-Lieux 2021

LE DELTALAB EN BREF

+250 VISITEURS CHAQUE ANNÉE

1 BÉNÉVOLES INVESTIS

CAMPUS CONNECTÉ

1000 M²

DE BÂTIMENT : SALLES DE RÉUNION, AUDITORIUM DE 100 PLACES, ATRIUM, ESPACES DE TRAVAIL ET ESPACES DE CONVIVIALITÉ

3 LABS FABLAB, « PROLAB », LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE





LE PÔLE GÉRONTOLOGIQUE, NÎMES, GARD

Projet porté par la Croix Rouge visant à constituer une « place centrale de village », à côté d'un établissement de lutte contre l'exclusion et de futurs jardins partagés, pour créer ouvertures et échanges entre les habitants et les personnes âgées.

Source: rapport France Tiers-Lieux 2021

CENTRE SOCIAL EST SOMME, HAM ET NESLE, SOMME

Plus de 900 adhérents, avec des activités variées (danse, karaté, scrabble, yoga...), espaces pour l'enfance et la jeunesse, ludothèque, services aux personnes âgées... Et des ateliers numériques et accueil de loisirs sans hébergement dans les communes voisines.





LE MENADEL, LOOS-EN-GOHELLE, PAS-DE-CALAIS Premier Ecopôle Alimentaire en France, lieu d'insertion grâce à 8 jardins en archipel, un restaurant et un traiteur bio, forme 15 « ambassadeurs du bien vivre alimentaire » chaque année. LE 100E SINGE, ESCALQUENS, HAUTE-GARONNE Espace de coworking, cuisine et jardin partagés, espace-test agricole permanent et des lieux-tests en archipel sur plusieurs communes. 4 entrepreneurs maraîchers actuellement en contrat d'appui au projet d'entreprise.

Source: rapport France Tiers-Lieux 2021



Continuer à co-construire la politique publique avec les acteurs : création d'un Groupement d'intérêt public